

---

**AVIS PUBLIC**

---

Est par la présentes donné par la soussignée, Manon Lemaire, directrice générale de la susdite municipalité;

**QUE** : - Lors d'une séance ordinaire tenue le 11 mai 2020, le Conseil a procédé à l'adoption du règlement n° 446/2020 modifiant le règlement 445/2020 pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2020 et les conditions de perceptions.

Ledit règlement est pour modifier le règlement 445/2020 pour fixer les différents taux de taxes et coûts des services pour l'exercice financier 2020 et les conditions de perception.

Ce règlement entre en vigueur à la date de sa publication et toute personne intéressée à le consulter peut en prendre connaissance sur les heures d'ouverture de bureau au 319, rue Principale.

DONNÉ À Sainte-Brigitte-des-Saults, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de mai 2020.

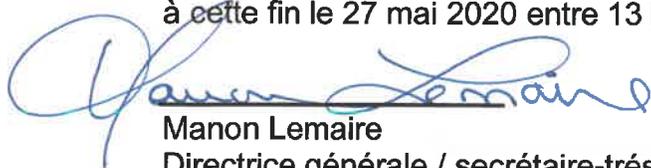


Manon Lemaire  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, Manon Lemaire, directrice générale / secrétaire-trésorière, exerçant au 319, rue Principale à Sainte-Brigitte-des-Saults, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant l'**adoption du règlement n° 446/2020 modifiant le règlement no 445/2020 pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2020 et les conditions de perceptions** aux endroits prévus à cette fin le 27 mai 2020 entre 13 h et 17 h conformément à la Loi



Manon Lemaire  
Directrice générale / secrétaire-trésorière